



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE **FR2300128**
APPELLATION DU SITE **Vallée de l'Eure**

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR2300128

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Eure

1.4 Date de la première compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

28/04/2021

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
Adresse :	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	30/04/2002
pSIC : Dernière évolution :	15/05/2019
SIC : Première publication au JO UE :	07/12/2004
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	12/12/2008
ZSC : Premier arrêté :	26/12/2008
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	26/12/2008
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020124390

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :1.14694°

Latitude :49.17611°

2.2 Superficie

3066.47 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR23	23	Haute-Normandie

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
27	Eure	100

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
27003	ACQUIGNY	Oui
27005	AILLY	Oui
27014	AMFREVILLE-SUR-ITON	Oui
27025	AUTHEUIL-AUTHOUILLET	Oui
27076	BOISSET-LES-PREVANCHES	Oui
27081	BONCOURT	Oui
27099	BOULAY-MORIN	Oui
27118	BROSVILLE	Oui
27123	CAILLOUET-ORGEVILLE	Oui
27124	CAILLY-SUR-EURE	Oui
27127	CANAPPEVILLE	Oui
27140	CHAMBRAY	Oui
27191	CLEF VALLEE D'EURE	Oui
27171	CORMIER	Oui
27190	CROISY-SUR-EURE	Oui
27193	CROTH	Oui
27220	EPIEDS	Oui
27229	EVREUX	Oui
27230	EZY-SUR-EURE	Oui
27231	FAINS	Oui
27254	FONTAINE-SOUS-JOUY	Oui
27273	GADENCOURT	Oui
27278	GARENNES-SUR-EURE	Oui
27312	HARDENCOURT-COCHEREL	Oui

27321	HAYE-LE-COMTE	Oui
27335	HEUDREVILLE-SUR-EURE	Oui
27339	HONDOUVILLE	Oui
27342	HOUETTEVILLE	Oui
27343	HOULBEC-COCHEREL	Oui
27353	IRREVILLE	Oui
27355	IVRY-LA-BATAILLE	Oui
27358	JOUY-SUR-EURE	Oui
27375	LOUVIERS	Oui
27397	MENILLES	Oui
27400	MEREY	Oui
27403	MESNIL-JOURDAIN	Oui
27406	MESNIL-SUR-L'ESTREE	Oui
27423	MUZY	Oui
27429	NEUILLY	Oui
27439	NORMANVILLE	Oui
27448	PACY-SUR-EURE	Oui
27451	PARVILLE	Oui
27456	PINTERVILLE	Oui
27465	PLESSIS-HEBERT	Oui
27501	ROUVRAY	Oui
27611	SAINT-VIGOR	Oui
27412	TERRES DE BORD	Oui
27666	VACHERIE	Oui
27674	VAUX-SUR-EURE	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

3140 Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.			0.06		G	C	C	C	C
4030 Landes sèches européennes			0.78		M	C	C	C	C
5130 Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires			12.98		G	B	C	B	B
6110 Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>	X		0.01		M	D			
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)			386.97		G	B	C	C	B
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)			12.04		G	B	C	B	B
8160 Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	X		4.97		G	A	C	C	B
8310 Grottes non exploitées par le tourisme			0.5	16	G	C	C	C	B
9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)			2.46		G	C	C	A	B
9130 Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>			1120.4		G	B	C	B	A
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X		37.13		G	B	C	B	B

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D	A B C		
						Min	Max					C R V P	Pop.	Cons.
M	1324	Myotis myotis			p			i	R	G	C	C	C	C
I	6199	Euplagia quadripunctaria			p			i	C	P	C	B	C	B
I	1065	Euphydryas aurinia			p			i	V	G	C	C	C	C
I	1083	Lucanus cervus			p			i	C	P	C	B	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros			w			i	V	G	C	C	A	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			p			i	R	G	C	C	C	C
M	1321	Myotis emarginatus			p			i	R	G	C	C	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii			p			i	R	G	C	C	C	C

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce	Population présente sur le site	Motivation
--------	---------------------------------	------------

Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D
B		Streptopelia turtur									X		X		
B		Dendrocopos medius											X		X
B		Dendrocopos minor minor									X				
B		Lanius collurio collurio									X				
B		Emberiza citrinella									X		X		
B		Falco peregrinus peregrinus											X		
I		Cicadetta montana					i	P							X
I		Drymonia querna					i	P							X
I		Phyllodesma tremulifolia					i	P							X
I		Hypochalcia lignella					i	P							X
P		Gentiana cruciata					i	P							X
P		Hepatica nobilis					i	P							X
P		Limodorum abortivum					i	P			X				
P		Lithospermum purpureocaeruleum					i	P							X
P		Peucedanum cervaria					i	P							X
P		Trinia glauca					i	P							X
R		Lacerta viridis					i	P	X						X

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;
C:
conventions internationales ;
D:
autres raisons ;
E:
liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N09 : Pelouses sèches, Steppes	15%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1%
N16 : Forêts caducifoliées	81%
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

La vallée d'Eure constitue un couloir creusé dans le plateau crétacé du bassin parisien orienté sud nord. Les pentes de la vallée présentent des pelouses sur rendzine. Alors que le climat haut normand est de type océanique tempéré, le sud de la vallée d'Eure se caractérise par un climat d'affinité méridionale (seulement 600mm de précipitations par an, températures estivales et ensoleillement nettement supérieur au reste de la Haute Normandie). L'orientation sud nord de la vallée et le caractère calcicole des pentes, permettent une remontée de ces influences méridionales tout le long de la vallée.

Les pelouses calcaires sont menacées par l'embroussaillage lié à leur abandon. Les milieux forestiers sont peu menacés du fait des fortes pentes sur lesquelles ils se développent.

4.2 Qualité et importance

La vallée d'Eure possède sur ses deux versants des pelouses et bois calcicoles exceptionnels sur les plans botanique et entomologique. Ils constituent en effet des sites remarquables à orchidées (habitat prioritaire d'intérêt communautaire) et abritent plusieurs insectes d'intérêt communautaire dont *Euplagia quadripunctaria*, espèce prioritaire.

Outre ces espèces, les coteaux abritent de nombreuses espèces protégées et rares au niveau régional et national.

En plus de ce grand intérêt patrimonial, la vallée possède un intérêt biogéographique. Elle

constitue en effet un couloir de remontée des influences méridionales et continentales. La vallée est ainsi pour plusieurs espèces la station la plus septentrionale ou occidentale et elle assure la transition entre l'aire du mésobromion et celui du xerobromion.

Le site est éclaté, et ne comprend que des bois et pelouses, le milieu interstitiel étant de médiocre qualité (cultures, urbanisation). Toutefois, le maintien de l'ensemble de ces pelouses et bois est nécessaire pour préserver la continuité biologique entre les différents éléments ; il est essentiel à la pérennité et au maintien de la biodiversité de l'ensemble.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
N	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
N	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		O

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	85%

Autre	15%
-------	-----

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

BARDAT J.,1993 - Phytosociologie et écologie des forêts de Haute-Normandie leur place dans le contexte sylvatique ouest-européen. Thèse Doc.Etat 1993 . Bulletin de la Société Botanique du Centre Ouest, nouvelle série. n°spécial 11-1993.

SAUVAGERE M. Un site entomologique méconnu La vallée du Bois Bicot à Acquigny (Eure).

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Département de l'Eure

Adresse : Hôtel du département, 14 bd Georges Chauvin - CS 72101
27021 EVREUX

Courriel :

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom :
		Lien : https://valflux.dreal-norm.fr/?element=N2000_Directive_Habitats_ZSC_SIC_pSIC
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

6.3 Mesures de conservation

Quelques hectares sont gérées par le Conservatoire des sites naturels de Normandie. Le site inclut 49,39 ha dépendant des "terrains de la donation Auger " appartenant en toute propriété au ministère de la défense et affecté à l'armée de l'air. Il s'agit de terrains de manœuvre. Le classement ne devra pas remettre en cause ces activités militaires. En outre les forêts présentes sur ces terrains militaires font l'objet d'une convention de gestion auprès de l'ONF.

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème
Source : SCAN25
Détails : ZSC vallée de l'Eure Mise à jour 19/04/2021 (dont extension)